

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 75 (1980)
Heft: 6-fr: Groupements de citoyens

Rubrik: Kaléidoscope

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le coin du lecteur

Une idée intéressante

La protection du patrimoine est actuellement une nécessité pressante et d'intérêt général. On peut évidemment différer d'avis sur le choix des édifices à protéger, ou même sur la justification de cette protection lorsqu'ils sont dans un état si pitoyable que seule une dépense énorme peut en sauvegarder l'essentiel. Ce que je voudrais suggérer ici, comme nouvel élément de discussion, c'est ce qu'on pourrait appeler la *protection préventive de l'environnement*.

Si l'on considère les productions de l'architecture actuelle qui parsèment le paysage, on en trouve peu qui soient dignes de protection, et l'on imagine mal, pour l'avenir, une génération prête à monter sur les barricades pour sauver les bâtiments d'aujourd'hui. Cette sèche architecture, allant de pair avec une planification des zones et des voies de circulation peu intelligente, témoigne au surplus, dans le meilleur des cas, d'un gaspillage bien organisé des matériaux, de la main-d'œuvre et du sol cultivable. Servant d'enseignes à ces méthodes, les annonces bien connues qui vantent «la solution économique». Celle-ci, en fait, est celle des produits préfabriqués. Si l'on y ajoute la publicité de l'entreprise «qui se charge de tout» (achat du terrain, construction et infrastructure), et l'intervention des quelques machines de chantier appropriées, il est possible à un groupe de spéculateurs, peu nombreux mais malins, de ravager en peu de temps des régions entières.

Or, si le marché immobilier peut donner de pareils fruits, cela tient surtout au *manque de sens esthétique du public acheteur*. Faute de connaître les bâtiments de bonne facture, dans les diverses régions et communes, qui pourraient le guider par d'utiles comparaisons, l'acheteur devient de plus en plus un «consommateur d'immeubles». Pour contrer cette tendance et mieux informer le bâtsisseur privé, s'offre une possibilité: les édifices et ensembles architecturaux dignes de protection ne doivent-ils être protégés que sous la patine du grand âge, et un *bâtiment neuf* ne pourrait-il pas

être mis sous protection tout de suite? Je songe surtout aux petites constructions, telles que maisons de campagne ou maisons familiales, bien adaptées au site, agréablement proportionnées et témoignant d'un heureux choix des matériaux; constructions qui enrichissent notre cadre de vie, qui correspondent à la diversité de nos paysages, qui sont un apport culturel dans le domaine de l'architecture, et qui, sans tomber dans l'historicisme, donnent le sentiment d'incarner l'esprit du terroir.

Les organes de protection du patrimoine et les services officiels des monuments pourraient donner du renouvellement à cette idée. L'octroi d'une distinction, et la présentation dans une plaquette illustrée des maisons ainsi distinguées, auraient un large effet de propagande auprès des personnes désireuses de bâtir. De telles distinctions seraient à la fois une heureuse incitation et une excellente information pour les bâtsisseurs, et du même coup une contribution critique à l'égard de l'«architecture de container» qui défigure nos paysages.

A. Danner, architecte
Zurich

Nouvelles parutions

Composer avec la nature

pb. Il faut saluer l'édition en français de l'ouvrage désormais fondamental de Ian Mac Harg sur l'environnement et l'aménagement écologique. A travers une approche cherchant à mesurer les atteintes portées à la nature par des projets ou des constructions, l'auteur nous apprend à tenir compte des aspects botaniques, géomorphologiques, entomologiques, etc. Décrivant comment la technologie moderne a défiguré l'environnement par une utilisation hâtive et irréfléchie des connaissances scientifiques, Mac Harg établit une démarche constructive, ceci en élaborant le meilleur projet: celui qui réduit le moins la valeur naturelle de la région concernée. Il faut chercher à utiliser au mieux les possibilités offertes par la nature avec les limites que cela implique. *Composer avec la nature*, par Ian L. Mac Harg, édition en français, publié par l'Institut d'aménagement et

d'urbanisme de la région d'Ile-de-France, cahiers n° 58-59, Paris, 1980.

Aménagement urbain en Suisse

pb. La Fédération des urbanistes suisses a réuni une importante documentation sur l'aménagement urbain en Suisse. Ce livre retrace l'évolution récente de 28 villes de notre pays. Parmi les cités romandes, citons La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Montreux, Sion, Vevey, Yverdon et Biel. Chaque cas fait l'objet d'une description montrant quels sont les problèmes d'aménagement actuels et quelles sont les orientations suivies. Des vues aériennes ainsi que des plans montrant l'occupation des sols et la structure urbaine illustrent chaque cas. *Aménagement urbain en Suisse*, édité par les éditions Arthur Niggli AG, Niederteufen; textes français et allemand, 1980.

Patrimoine culturel de la Suisse

Ce livre représentatif et illustré révèle les trésors du Musée national suisse par de parfaites reproductions. Il s'agit d'un volume à la portée de visiteurs de musées généralement intéressés, mais qui vise aussi à fournir tant aux spécialistes de la branche qu'aux novices, enseignants et collectionneurs des impressions et suggestions durables sur dix mille ans d'histoire de la civilisation. Les textes, rédigés par les conservateurs du Musée national suisse, sont intégralement en quatre langues: allemand, français, italien et anglais. 236 pages avec 48 tableaux en couleurs et 62 en noir et blanc, ainsi que quelque 300 autres illustrations en noir et blanc, registre de lieux et de personnes. 96 fr. Editions Artemis, Zurich 1980.

Au prochain numéro:

Energie solaire et patrimoine

Délai redactionnel:
10 janvier 1981